

1. Surdités

Alain Roy

Volume 39, Number 2 (230), April 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/32502ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Roy, A. (1997). 1. Surdités. *Liberté*, 39(2), 4–24.

ALAIN ROY

1. SURDITÉS¹

Quelque chose a changé. Après des années et des années d'immobilisme constitutionnel, le référendum de 1995 est venu bouleverser les cartes. Lui-même facteur de changement, il nous a fait prendre la mesure d'une évolution discrète, sous-estimée de la société québécoise. Plus encore, l'état de volatilité politique engendré par le résultat serré nous a redonné le sens de l'Histoire en train de se faire. Nous sommes maintenant à la croisée des chemins.

On pourrait juger que cette consultation publique était un exercice inutile ou prématuré, car elle n'a pas conduit à la souveraineté, révélant au contraire la profonde division de la société québécoise. Sur le plan de la décision, du dénouement, de la solution, il s'agit ni plus ni moins d'un échec. L'effet de « suspense historique » est en revanche parfaitement réussi. Reconnaissons à Jacques Parizeau des qualités de scénariste. Les trois périodes de jeu sont terminées (pour reprendre la métaphore sportive des souverainistes), et le pointage est nul. La période de prolongation commence.

1. Cet article est le premier d'une série de quatre. Les articles suivants traiteront du légalisme, du partitionnisme et du changement en démocratie.

Le suspense historique risque de n'être goûté cependant que par l'observateur impartial, s'il s'en trouve, ou par les partisans de la souveraineté. À ces derniers, le référendum perdu de justesse peut apporter le sentiment d'un avancement de la cause souverainiste. Il dessine une trajectoire ascendante, laisse croire que la prochaine fois sera la bonne. Cette façon de voir est déterminée, bien sûr, par la nature même du projet souverainiste, qui pose la souveraineté comme horizon ou point de butée de l'avenir du Québec. Un fédéraliste pourra lire les événements de manière différente, en considérant les derniers résultats comme un geste de protestation, voire comme une sorte de bluff ou de chantage, certes risqué mais peut-être salutaire au bout du compte, car en secouant l'inertie ou les résistances du Canada anglais, le référendum de 1995 pourrait faire naître les conditions nécessaires à l'intégration du Québec dans l'ensemble constitutionnel canadien. Ces deux interprétations ne sont pas incompatibles et se défendent toutes deux, mais elles dépendent l'une et l'autre du *désir* politique de l'interprète. Le futur idéal dont rêvent le souverainiste et le fédéraliste façonne la perception divergente qu'ils se font chacun de l'événement présent.

Le *désir*, évidemment, a ses limites ; il ne suffit plus parfois pour se convaincre du bon déroulement de l'histoire. On sait que les résultats du dernier référendum ont causé un véritable choc dans la minorité anglophone du Québec. Le terme de « traumatisme » a circulé. On a parlé aussi de « grande peur ». Les réseaux de télé anglophones se sont intéressés au cas des électeurs inquiets, victimes d'insomnie ou d'autres symptômes propres aux états d'angoisse et d'anxiété. C'est dans ce contexte de grande émotivité que sont apparus des discours jusque-là inédits, ayant pu mener à certaines

actions concrètes: contestation légale, projet partitionniste, croisades économiques, etc. Pour les activistes fédéralistes, il y a urgence. L'idée que se brise le grand pays du Canada leur est insupportable, et la situation actuelle n'a pour eux rien d'exaltant. Si l'on parvient à la regarder avec un certain détachement, on remarque néanmoins que le caractère critique ou dramatique de cette période d'instabilité a pour effet de faire surgir une variété de manifestations sociales, politiques et discursives riches d'enseignement en ce qu'elles permettent de relire le passé et de réexaminer la nature des rapports entre les communautés francophones et anglophones du Québec et du Canada.

La division fédéraliste

Il n'est pas aisé de dire quand exactement cela se serait produit, mais le dernier référendum me semble témoigner d'une réelle fragilisation du camp fédéraliste. Celui-ci ne bénéficie plus de ce large appui qui conférait à ses chefs leur assurance d'antan. Rappelons-nous la morgue de Pierre Elliott Trudeau ou l'humour bagarreur de son bras droit lors du référendum de 1980. Aujourd'hui, cela n'est plus. Le message fédéraliste passe moins bien auprès des Québécois, plus réceptifs aussi à l'idée de la souveraineté. Les militants déplorent eux-mêmes la situation et se plaignent de l'impopularité de leurs dirigeants, moins confiants et plus vulnérables face aux attaques et aux sarcasmes des souverainistes. Pour tout dire, il me semble que le fédéralisme québécois a pris un certain caractère malaisé, honteux, inquiet, ombrageux, comme s'il avait perdu la certitude de sa légitimité. Ses motifs paraissent moins clairs, on le suspecte de vouloir le *statu quo*, d'être rétrograde, de pactiser avec le pouvoir et l'argent. Me croira-t-on si je dis que je pose ce constat sans intention malveillante ou

partisane? Ce que j'essaie de décrire, c'est un certain changement de « momentum ». J'essaie de rendre compte de ce fait qui me semble réel: il n'y a plus fête chez les fédéralistes québécois.

Quoi qu'on pense des récentes déclarations de Marc Angenot, ce dernier n'a pas tort de parler de l'unanimité des milieux médiatiques, intellectuels, artistiques et universitaires francophones, tous largement souverainistes. Le Québec français ne réserve pas un sort semblable à ses chefs politiques: s'il peut respecter le leader fédéraliste, il n'est pas sûr qu'il puisse jamais l'aimer comme il aimera le souverainiste. La figure de René Lévesque est devenue presque intouchable, alors que celle de Pierre Elliott Trudeau, vénérée dans certains cercles, est toujours l'objet de critiques et de commentaires désobligeants. En proposant une série documentaire télévisée justifiant l'ensemble de son action politique, celui-ci ne cherchait-il pas à se réhabiliter dans la mémoire des Québécois? Il existe au Québec une rancune anti-fédéraliste dont les partisans de l'unité canadienne ne cessent de payer le prix. Que les fédéralistes soient responsables ou non de cette rancune, on voit mal comment pourrait renaître aujourd'hui l'époque du fédéralisme fier, glorieux et triomphant.

D'une façon peut-être inévitable, l'affaiblissement des troupes fédéralistes a conduit à leur fractionnement. Quand les choses commencent à aller mal, on s'entend moins aisément sur les mesures à prendre. Les risques de zizanie augmentent. C'est ainsi que nous assistons à l'émergence d'un phénomène relativement nouveau: auparavant discrets dans leurs querelles intestines, les fédéralistes s'entre-déchirent maintenant sur la place publique. Les modérés désapprouvent les moyens des radicaux, qui les jugent en retour trop timides et passifs en ces temps alarmants. La naissance du Parti Égalité

annonçait au Québec cette division des forces fédéralistes, dont la guerre souterraine entre conservateurs et libéraux au moment de Meech est aussi grandement responsable. Fait à noter, après avoir frappé la classe politique, la division s'est élargie aux milieux intellectuels, comme en fait foi, par exemple, l'échange de lettres ouvertes entre Bernard Andrès et Marc Angenot publié dans le dernier numéro de *Liberté*². Les deux hommes partagent la même conviction – fédéraliste –, mais se livrent à un étrange dialogue de sourds. On croirait voir deux souverainistes se disputant à propos du meilleur moyen de parvenir à la souveraineté³.

Les fédéralistes parviendront-ils à se ressaisir ? à refaire bloc ? Succomberont-ils au cycle infernal de l'affaiblissement qui amplifie le fractionnement, qui amplifie l'affaiblissement, et ainsi de suite ? On ne le leur souhaite pas, car des conditions de faiblesse et de fractionnement peuvent entraîner la radicalisation de certains éléments marginaux. Marquée à ses débuts par la formation du FLQ, l'histoire – inversée ? – du souverainisme en est la preuve vivante. Des anglophones redoutent qu'une éventuelle victoire du OUI ne provoque au Québec une nouvelle flambée de violence, comme en 1970. Qu'ils se rassurent (mais la peur est irrationnelle...) : les souverainistes, en cas de victoire, chercheront à éviter la confrontation. Leur priorité sera de maintenir la période de transition la plus calme qui soit. Toute perturbation, avec ses inévitables conséquences économiques, ne pourrait que servir les agitateurs soucieux de déstabiliser, pour le renverser, le nouvel ordre politique.

2. Voir la section « Débat » du n° 229, p. 102-119.

3. Est-ce pour cette raison que deux intellectuels fédéralistes choisissent de faire état de leurs divergences dans une revue dont la tradition indépendantiste est notoire ?

Il n'est pas agréable de soulever ces questions, dont il faut pourtant traiter puisqu'elles sont l'objet de discours réels, retransmis et amplifiés par le haut-parleur médiatique. Afin de couper court à ce genre de spéculations malsaines, chacun des deux camps doit se charger de désavouer les propositions déraisonnables avancées par ses militants les plus radicaux. Pour désenvenimer le débat et rassurer la population anglophone, le PQ pourrait exprimer son intention de supprimer certains chapitres de la loi 101 advenant la souveraineté du Québec. L'existence d'un Québec souverain, dont le français serait la langue officielle, rendrait superflus de larges pans de cette loi qu'ont beau jeu de contester les fédéralistes. « Moi aussi, je n'aime pas la loi 101, devrait dire Lucien Bouchard, mais dans le contexte actuel, elle est nécessaire. Quand le Québec sera un pays souverain, nous pourrons la modifier à votre satisfaction. » Une promesse comme celle-là ferait montre de tolérance et de bonne volonté. À un niveau plus tactique – peut-on ignorer cette dimension en politique ? –, elle ferait porter l'odieux de la loi 101 sur ceux-là mêmes qui la combattent, étant présentée comme un mal nécessaire dû à l'incapacité du fédéralisme d'assurer la sauvegarde du fait français en Amérique (comme le prouvent les taux d'assimilation des francophones hors Québec).

L'autre en soi

S'ils peuvent survenir entre des individus d'un même camp, les dialogues de sourds deviennent presque inévitables lorsque se rencontrent des partisans de mouvements opposés. Fédéralistes et souverainistes partagent une riche et vaste expérience des dialogues de sourds. L'appartenance linguistique n'est pas le seul facteur – rappelons-nous, par exemple, *Le Confort et l'indifférence* et ces échanges hallucinants entre francophones du OUI et

du NON –, mais elle détermine généralement les options politiques, notamment dans le cas de la communauté anglophone, massivement fédéraliste. L'expérience de l'incompréhension entre francophones et anglophones se fait quotidiennement: il suffit de prêter l'oreille à ce que dit ou écrit l'autre communauté pour constater l'ampleur du fossé qui sépare les perceptions d'un même événement ou d'une même situation. Le francophone, souverainiste ou non, n'a qu'à feuilleter la *Gazette*, regarder les bulletins de nouvelles de la CBC, écouter les lignes ouvertes à CJAD, ou parcourir la revue de presse du Canada anglais colligée par Gilles Lesage dans *Le Devoir*⁴, pour éprouver la sensation d'une distance incommensurable. La sensation est la même, plus aiguë encore, à la lecture de ces hebdomadaires culturels montréalais – le *Hour* et le *Mirror* – qui se veulent d'esprit ouvert et progressiste, mais dont le radicalisme politique laisse songeur. Ces expériences d'incompréhension peuvent provoquer des sentiments de colère et d'indignation. Elles sont surtout très tristes, car elles donnent l'impression que le dialogue avec l'autre est impossible. L'anglophone fédéraliste s'ouvrant aux discours francophones éprouve probablement la même impression. Nous sommes à l'ère des communications, mais la communication n'est guère plus facile.

Rien de bien neuf dans tout cela. Combien de discussions, d'analyses, de débats, de tables rondes n'aboutissent pas à la théorie des « deux solitudes »? À force d'être répété et répété, ce lieu commun, par ailleurs discutable⁵, a fini par prendre les allures d'un fait avéré.

4. À la lire, on en vient toutefois à se demander si l'éditorialiste ne sélectionne pas – à dessein? – les opinions les moins évoluées chez ses collègues du ROC...

5. Voir le troisième article, consacré à l'étude du discours partitionniste, à paraître dans *Liberté* 232, août 1997.

Les dialogues de sourds entre francophones et anglophones paraissent inévitables. Pour maintenir des relations de courtoisie, les uns et les autres évitent dans leurs contacts le sujet de la politique, qui devient presque tabou. Je ne voudrais pas exagérer l'importance de ces dialogues de sourds, mais il convient aussi de ne pas les minimiser, surtout en cette période relativement trouble et indécise.

Pour les expliquer, nous détenons une foule de réponses toutes faites : différence culturelle, déterminisme historique, divergences économiques, colonialisme, racisme, ethnicisme, peur de l'autre, etc. Ces réponses ne sont pas fausses, mais formulées telles quelles, elles demeurent improductives. En sautant aux conclusions, l'on s'épargne un travail de pensée seul garant d'une possible *rencontre* de l'autre.

C'est ce travail de rencontre que j'aimerais tenter avec ce premier article et les suivants, dans l'espoir d'éclaircir certaines des causes du dialogue de sourds canadien. Bien que j'aie des partis pris souverainistes, j'ai rédigé cette série d'articles en espérant qu'ils puissent être lisibles *aussi*, voire surtout, par les fédéralistes. Vœu naïf et illusoire, peut-être – comment se faire entendre de l'autre en politique? –, mais motivé par la volonté de privilégier le chemin de l'analyse et de résister aux mensonges de la partisanerie tendancieuse.

Le travail de rencontre, ai-je dit, demande de ne pas sauter aux conclusions. Il exige, en d'autres mots, d'effectuer un parcours, de consentir à perdre du temps, d'accepter de considérer certaines données en apparence insignifiantes ou marginales ou radicales, en se disant que là reposent des idées neuves, capables de dénouer certains automatismes de pensée. Pour accueillir l'autre, se dé-penser : ce commandement éthique s'oppose à l'esprit de notre époque obsédée

par les notions de résultat, de performance, de gain, d'économie.

Dans le cas qui nous intéresse, la nécessité du détour pourrait demander du souverainiste qu'il cesse de proclamer les vertus de la souveraineté. D'abord, ce comportement est agaçant: il cherche à créer l'illusion de la vérité et ne sert au souverainiste qu'à se convaincre lui-même et ses semblables. S'il consent à perdre du temps, le souverainiste devrait s'adonner plutôt à ce petit exercice: *se mettre dans la peau d'un fédéraliste*. Il n'y a là rien d'impossible. Il suffit d'y mettre un peu de volonté. Et les avantages sont multiples.

Il aiderait d'abord les souverainistes à sortir d'eux-mêmes et à vaincre le réflexe de l'affirmation de soi. Quoi de plus insupportable que le pétage de bretelles nationaliste? «On est beau, on est fin, on est capable»: combien de temps encore les défilés de la Saint-Jean-Baptiste véhiculeront-ils ce message qu'on croirait tiré d'un manuel américain de psychologie positive et qui n'est rien d'autre qu'un aveu de faiblesse? L'auto-affirmation était nécessaire en son temps; passons à autre chose.

Second avantage, l'identification à l'adversaire politique permettrait au souverainiste de mieux comprendre les fondements de la position fédéraliste. Non seulement pour en tirer un avantage tactique – on en revient toujours à cela... –, mais pour aider les fédéralistes eux-mêmes à mieux saisir la nature des racines affectives qui déterminent leurs propres convictions politiques. Je ne veux pas laisser entendre par là que les fédéralistes sont incapables d'introspection. Tout ce que je dis ici peut être inversé. Non, le principe qui motive l'affirmation précédente est que *le souverainisme québécois correspond au point aveugle du fédéralisme canadien*. Et vice versa. Si l'on adhère à cette idée, il devient

possible pour le souverainiste d'incarner un fédéraliste éclairé, et à l'inverse, pour le fédéraliste d'incarner un souverainiste éclairé. Chacun tâche ainsi de se présenter comme le miroir idéal de l'autre, auquel tous deux doivent alors s'efforcer de ressembler. Cette description a quelque chose de schématique, mais elle ne fait que refléter ce qui se passe dans la réalité lorsque tentent de se comprendre deux opposants à l'esprit ouvert.

Le troisième avantage découle du second. En accueillant l'autre en soi, souverainistes et fédéralistes se donnent la chance d'amenuiser l'importance et la fréquence de leurs dialogues de sourds. Au pire, ils pourront s'entendre sur la nature de leurs désaccords. Il faut préciser que le but du dialogue n'est pas tellement de convaincre l'autre. Cela peut arriver, mais il s'agit d'une conséquence indirecte ou seconde. L'essentiel est que se produise un échange de vision, et que la rencontre ne se réduise pas à la confrontation stérile. Le dialogue peut être vigoureux et franc, mais il doit œuvrer à la construction d'un espace de respect mutuel.

Dernier avantage, enfin : en considérant la position de l'autre, l'on se donne la chance de découvrir une option politique moins stupide que ce que l'on croyait, et peut-être même « meilleure » que la sienne propre. Comme on sait, seuls les imbéciles ne changent jamais d'idée. S'il consent vraiment au travail de réception de l'autre, le souverainiste doit pouvoir accepter comme postulat que ce qu'il attend de la souveraineté, le système fédéral peut aussi le lui donner. Idem pour le fédéraliste. Refuser cela, c'est refuser de penser. C'est être paresseux, figé dans ses certitudes.

Je ne voudrais pas donner une image idéalisée des possibilités offertes par le dialogue. Un souverainiste convaincu peut-il devenir fédéraliste ? La communauté

anglophone du Québec peut-elle devenir souverainiste ? Sans doute pas. Les positions en cause sont irréconciliables. Mais comme je le mentionnais plus haut, il ne s'agit pas tellement ici de chercher pour soi ou chez l'autre un changement d'allégeance. Les bénéfices sont d'un autre ordre. En se sachant écoutée et entendue, la minorité anglophone, par exemple, pourrait se libérer de certains scénarios apocalyptiques, et se montrer alors moins farouchement contre la souveraineté. S'ils prennent le temps de s'intéresser au bien-être de l'autre, les souverainistes pourront faire valoir aux Canadiens anglais que la souveraineté est une chose bonne pour le Québec, *et pour le reste du Canada*. Ils feront preuve d'un nationalisme ouvert et tolérant – faisant mentir les reproches d'ethnisme qu'on leur adresse – et contribueront de ce fait à l'établissement de futures relations de bon voisinage. Ce travail d'ouverture n'est pas qu'à l'avantage des souverainistes : c'est même la seule et unique façon pour les fédéralistes de préserver l'unité de leur pays. Un raidissement de leur part ne ferait que faciliter la tâche de leurs adversaires. Le travail d'identification à l'autre n'a donc pas de conséquences immédiatement partisans. Il avantage les deux camps à la fois. Cette conclusion peut paraître surprenante, mais c'est qu'on a l'habitude de penser, au Canada, que ce que l'un a, il l'enlève à l'autre.

Ce travail de rencontre a-t-il quelque chance de plaire ? Les souverainistes à qui répugne l'idée de se mettre dans la peau du fédéraliste gagneraient à faire un petit examen de conscience : leur nationalisme risque fort d'être revanchard ou borné. Il pourrait même témoigner d'une sorte de mépris ou de dégoût de l'autre, auquel il s'agit de *ne pas* ressembler. Cette attitude peut dépendre aussi d'une certaine fragilité identitaire : on ne veut pas laisser entrer en soi les pensées

de l'autre par peur de se mettre à penser comme lui. On trouvera l'idée ridicule, mais je crois que la hantise secrète de certains nationalistes est de se métamorphoser, tout d'un coup, en fédéralistes (tel maître Bertrand). Cette crainte est lourde à porter puisque ces militants doivent expier à l'avance la honte d'une trahison future qu'ils ne commettront probablement jamais. Me semblent souffrir de ce syndrome les souverainistes maniaques qui surveillent comme des chiens de garde les moindres mots et gestes de leurs dirigeants. Ils redoutent la trahison de leur chef et le soupçonnent continuellement de pactiser avec l'ennemi. Le beau risque est leur principal sujet d'angoisse. Or, comme nous venons de le voir, il n'est pas dangereux de parler avec l'autre, de s'identifier à lui, de se mettre dans ses souliers, de faire avec lui des affaires, de signer des ententes et des contrats, de partir avec lui en mission commerciale. On peut faire tout ça et rester souverainiste. Ou fédéraliste.

Le possible et le pensable

Comme ce sont les souverainistes qui souhaitent transformer les structures politiques actuelles, il m'apparaît qu'ils doivent prendre l'initiative dans le déblocage du dialogue de sourds canadien. Cela peut leur paraître ingrat, mais ce sont eux qui veulent changer les choses. Cela leur donne, jusqu'à un certain point, le fardeau de la preuve. Il s'agit d'une prétention typiquement fédéraliste, mais elle ne me semble pas sans fondement. Les souverainistes ne doivent pas oublier que leur rêve politique en tue un autre. La souveraineté sabote le désir d'une contrée vaste et forte que portent en eux les patriotes canadiens-anglais.

Afin de mieux comprendre les raisons du dialogue de sourds entre francophones et anglophones, nous

pouvons partir de l'idée que l'incompréhension entre les deux parties est due à ce que l'échange de paroles, tout en se fixant sur un objet semblable, ne se déroule pas à un même niveau. Le « mode discursif », si l'on peut dire, n'est pas le même, ce qui a comme effet de modifier la nature de l'objet du discours. Autrement dit, en parlant de leur principal objet de discorde – la souveraineté du Québec –, fédéralistes et souverainistes ne peuvent s'entendre parce qu'ils recourent à un mot identique pour parler différemment de choses différentes.

Jadis utilisées (mais à d'autres fins) par André Belleau⁶, les catégories du *possible* et du *pensable* peuvent nous permettre de cerner plus précisément ce phénomène d'incompréhension réciproque. Bien que similaires, ces catégories correspondent à deux façons distinctes de faire place en soi à un nouvel objet de pensée. Plus exactement, elles définissent deux moments successifs dans le processus d'accueil d'une idée nouvelle. L'une est la condition de l'autre. C'est-à-dire qu'avant de pouvoir être reconnue comme possible, une chose doit d'abord avoir été pensable. Le pensable, c'est ce qui fait qu'une chose prend forme dans la pensée, qu'elle devient concevable, qu'elle émerge de la vaste mer de l'impensé. Il importe peu, à ce stade, que soit pensé ceci ou cela de la chose en question; ce qui compte, c'est que cette chose existe, simplement, comme objet de pensée. Ce moment est lié, notamment, à l'opération de nomination, le nom ou le mot faisant exister dans la pensée la chose qu'ils désignent. Mais ce n'est pas tout, car le nom ou le mot peuvent renvoyer

6. Voir « Indépendance du discours et discours de l'indépendance », *Surprendre les voix*, Boréal, 1986, p. 138. Une première version de cet article a paru dans *Liberté*, n° 153, juin 1984.

à une sorte de case vide où ne s'insère aucun contenu, comme si le processus de signification était bloqué ou interdit. Tout cela, bien sûr, est fort complexe, et décrire en quelques lignes le point de surgissement du langage où le son s'allie au sens ne va pas de soi. Aussi conclurai-je simplement en disant que la chose pensable est la chose qui, prenant forme, gagne la *possibilité* d'être pensée.

Avant qu'un citoyen puisse s'interroger sur la faisabilité de la souveraineté, il faut donc, d'abord, qu'il ait consenti à en faire un objet de pensée. Ce n'est qu'à partir du moment où la souveraineté est concevable que l'on peut commencer à s'interroger sur sa valeur ou son bien-fondé. André Belleau exprime cela très clairement :

Il faut que certains événements arrivent dans le langage avant d'arriver dans la réalité. C'est pourquoi l'intégration de l'idée d'indépendance dans le discours social québécois est un fait majeur. Voilà une idée devant laquelle on ne peut plus se voiler la face et déchirer ses vêtements. Elle est « naturalisée », parlable, pensable, devenue une composante de notre système discursif⁷.

Il faut préciser qu'en écrivant ces lignes, Belleau s'adresse essentiellement à la communauté francophone du Québec ; c'est d'elle qu'il est question lorsqu'il utilise le mot « notre ». Or il n'est pas sûr que l'idée d'indépendance ait pénétré le « système discursif » de la communauté anglophone, pas de la même façon en tout cas que chez sa vis-à-vis. Comme je le soulignais plus haut, une chose dite ne devient pas nécessairement pensable ; prononcer le mot de « souveraineté » n'implique pas

7. *Ibid.*, p. 138.

ipso facto qu'elle soit pensée⁸. La nuance peut paraître subtile, mais elle jette une certaine lumière sur notre épineux dialogue de sourds. Il est permis de croire en effet que pour de nombreux anglophones fédéralistes la souveraineté relève toujours du domaine de l'*impossible*, alors que ce n'est plus le cas pour la majorité de la population francophone. D'où deux façons complètement différentes de parler « de » la souveraineté.

Le fédéralisme anglophone use des termes *sovereignty, separation, secession*, mais on constate que c'est, le plus souvent, dans le cadre de discours qui font barrage à la « pensabilité » de la souveraineté. Nous avons affaire ici à ce cas paradoxal où la pensée se met au service d'un *refus de penser*. Le discours légaliste est peut-être la meilleure illustration d'un pareil refus puisqu'il vise par le biais de la contestation juridique à interdire l'idée même de la souveraineté⁹. La constitution canadienne fonctionne pour le légaliste à la manière d'un paradigme. Ce qui n'y est pas n'existe pas. L'illégal équivaut à l'inconcevable. Bien qu'ils puissent parvenir à des conclusions similaires, une importante distinction doit être faite entre la position du légaliste et celle, disons, du fédéraliste modéré ou du nationaliste « mou ». Ces derniers peuvent décider, après avoir mis en balance inconvénients et avantages, que la souveraineté n'est pas pour le Québec la meilleure des options politiques. La souveraineté, à leurs yeux, n'est pas possible, mais elle est pensable, ce qui n'est pas le cas pour le

8. « Dicible rime avec possible, pensable rime avec probable », écrit Belleau, *ibid.*, p. 138.

9. Sur le plan pratique, il s'agit d'interdire la tenue de tout autre référendum. C'est la tactique du *neverendum*.

légaliste dont les savantes constructions discursives cherchent plutôt à censurer cet objet de pensée¹⁰.

Le légaliste, évidemment, ne sera pas d'accord avec une telle explication. Il soutiendra qu'il ne se refuse pas à penser la souveraineté, qu'il la pense même plus et mieux que ceux qui prétendent la penser. Nous faisons face alors à un nouveau dialogue de sourds, un dialogue de sourds sur les causes mêmes du dialogue de sourds. C'est à cause de ces dialogues de sourds au second degré que les dialogues de sourds sont si tenaces et difficiles à dénouer. Dans un cas comme celui-là, on ne peut qu'attendre. Soit en se taisant, soit en continuant de parler, dans l'espoir qu'une parole échangée finira chez l'un ou l'autre ou les deux par faire bouger quelque chose.

Il faut préciser que le problème ne se pose pas de façon symétrique en ce qui concerne le fédéralisme. Effective dans la réalité depuis la Confédération, cette option politique peut difficilement être reçue comme impensable, même pour le fervent souverainiste. Le fédéralisme existe. Il est là, on le voit, on vit dedans. On trouvera sûrement des souverainistes fanatiques capables de se voiler la face et de déchirer leurs vêtements en entendant parler de fédéralisme, mais à moins d'être fou, comment juger impensable ce qui est ? Pour la plupart des souverainistes, le fédéralisme relèverait donc surtout de *l'impossible*, et non de *l'impensable*.

Histoires parallèles

Il peut être intéressant de reconsidérer à la lumière de nos deux catégories l'histoire des deux derniers référendums québécois. À la suite de Belleau, nous

10. Tenons-nous ici l'explication du dialogue de sourds entre Bernard Andrès et Marc Angenot ?

pourrions dire que le référendum de 1980 a rendu la souveraineté *pensable* pour une majorité de francophones. Un bon nombre s'y est opposé, parfois avec virulence, mais il est probable que l'esprit de ces opposants se soit ouvert, dans l'acte de la contestation, à ce nouvel objet de pensée. Un francophone, même fédéraliste, peut-il rester imperméable à un projet politique qui pose le problème de son épanouissement culturel et linguistique ?

Depuis les résultats du référendum de 1995, on peut affirmer sans trop se tromper que l'idée de la souveraineté a franchi un nouveau pas, et qu'elle est devenue *possible* pour une majorité de Québécois. La défaite du OUI pourrait découler en effet du choix de voter NON de certains nationalistes élastiques pour qui la souveraineté relève du possible, mais pas dans l'immédiat, compte tenu de certains facteurs conjoncturels. Ces souverainistes prudents n'auraient ainsi fait que reporter à plus tard un OUI qui, dans leur pensée, a déjà pris forme. Nous pouvons faire aussi l'hypothèse que les résultats du dernier référendum auront un effet d'entraînement sur les indécis, tentés peut-être d'adhérer au mouvement souverainiste que les partisans de cette option s'ingénient à présenter comme un accomplissement « naturel » et « normal » de l'Histoire. La contagion du souverainisme : voilà ce que redoutent le plus les légalistes, qui aimeraient bien éradiquer une fois pour toutes cette idée dangereuse. Après la souveraineté pensable, puis la souveraineté possible, ne reste donc aux souverainistes qu'à provoquer la souveraineté *réelle*.

D'après ce qui précède, la partie pourrait sembler gagnée d'avance, mais les souverainistes devront faire face à un nouvel obstacle, un obstacle de taille : le dégonflement. Tant que la souveraineté relevait de l'im-

possible, voter OUI ne portait pas à conséquence. L'on pouvait sans trop se poser de questions favoriser une option décisive dont on se doutait qu'elle ne passerait pas. Or maintenant la souveraineté *est* possible, et les souverainistes devront affronter, pour vrai, la légendaire « peur de gagner » des Québécois.

L'histoire, évidemment, n'est pas la même du côté fédéraliste et anglophone. Les discours émanant jusqu'à tout récemment de ce camp laissent croire que le référendum de 1980 n'a pas vraiment bouleversé sa façon de regarder la souveraineté du Québec : elle est demeurée impensable, comme elle l'était auparavant. La victoire relativement confortable du NON n'exigeait pas des fédéralistes qu'ils révisent leur position. Tel ne fut pas le cas en 1995, où la défaite, évitée de justesse, a rendu impérieuse la nécessité de penser l'impensable. Pourtant certains persistent dans leur refus de penser, redoublant même d'ardeur à cet égard (tels les légalistes). Nous en avons un exemple aussi dans la façon dont le Canada anglais se plaît encore à répéter « *What does Quebec want?* », comme pour ne pas entendre la réponse (relativement claire au moment de Meech), mais qui n'entre pas dans son cadre de pensée.

J'ose croire cependant que la majorité des fédéralistes n'optera pas pour cette voie de la surdité ou du durcissement. Il me semble aussi que pour nombre d'entre eux les événements de 1995 ont entraîné certains remaniements de pensée. Il a été question, plus haut, du choc qu'aurait subi la minorité anglophone du Québec en prenant connaissance des résultats du dernier référendum. À la lumière des développements précédents, nous pourrions considérer que le caractère traumatique de cet épisode vient de ce que l'impensable, tout à coup, a fait irruption dans la réalité. Désormais la « souveraineté » ne pouvait plus être un terme

vide de sens, qu'on balaie du revers de la main. Le mot, tout à coup, devenait plein, vivant, réel. Cela, la souveraineté, existait, comme le fédéralisme. Sous peine de s'éjecter de l'histoire, il devenait nécessaire de penser cette chose désagréable.

Se soumettant à ce travail obligé, certains en sont peut-être venus à regarder l'éventualité de la souveraineté du Québec d'une façon plus sereine, moins angoissée. Pour d'autres, ce travail ne s'est pas fait sans heurts. C'est le cas, par exemple, des partitionnistes. Identifiés comme radicaux par les souverainistes, ils sont toutefois plus « ouverts » que les légalistes, en ce sens qu'ils acceptent l'idée de la souveraineté du Québec, qu'ils reprennent en quelque sorte pour leur propre compte. Le fait de chicaner sur les frontières d'un Québec souverain implique qu'il *peut* y avoir un Québec souverain. Le partitionnisme est un scénario post-souveraineté, alors que le légalisme cherche à interdire tout scénario possible. Des fédéralistes se sont opposés au partitionnisme, certains parce qu'ils trouvaient cette hypothèse trop ridicule, d'autres peut-être parce qu'ils la jugeaient trop « progressiste » (comparativement, mettons, au légalisme). Ces distinctions paraîtront peut-être absconses aux yeux du souverainiste, mais elles découlent du projet de comprendre l'autre, impossible à entreprendre si l'on se contente de crier au plan B à chaque mouvement d'indignation.

La machine à voyager dans le temps ?

Suivant notre bref survol, nous pourrions conclure à un *décalage historique* dans le cheminement référendaire des communautés francophone et anglophone. Pour la majorité des francophones, la souveraineté est maintenant possible, alors qu'elle est tout juste pensable chez la plupart des anglophones. Cela dit sans mé-

chanceté, ceux-ci commencent à engager un travail de pensée auquel s'adonne depuis plus de quinze ans la majorité des francophones. Rien que de très normal, en un sens : la souveraineté du Québec ne les intéresse pas, ça n'est pas leur affaire. Or, en fait, oui. De n'avoir pas été pensé, l'impensable risque maintenant de se produire. Le camp fédéraliste pourra-t-il combler son déficit de pensée, seule façon pour lui d'empêcher la souveraineté? Ou celle-ci est-elle une chose inéluctable, qu'aucune initiative fédéraliste ne peut contrecarrer?

L'hypothèse du décalage historique nous conduit naturellement à cette idée que le dialogue de sourds entre francophones et anglophones serait dû à une distance *temporelle*. Nous avons tous, un jour, fait l'expérience suivante : un interlocuteur nous adresse une parole que nous ne pouvons recevoir ; la discussion est impossible. Puis, tout à coup, quelques années plus tard, la parole inadmissible se met à faire sens. Nous entrons en relation avec l'autre, absent, qui jusque-là n'était pour nous qu'un étranger. Si francophones et anglophones ont tant de difficulté à mener un dialogue politique, c'est que leurs différences de perception les font vivre dans des époques parallèles. Ils peuvent se trouver ensemble dans une même pièce, mais les pensées de l'un appartiennent à l'existence passée ou future de l'autre, et vice versa.

Faut-il attendre, les bras croisés, que les Américains nous fabriquent la machine à voyager dans le temps? En matière de communication, il est sage de ne pas trop fonder d'espoir sur les merveilles de la technologie. La tâche est difficile, mais il ne faut pas la refuser. Ce premier article s'est proposé de cerner certaines des causes du dialogue de sourds canadien, mais il n'a fait qu'amorcer le travail de rencontre de l'autre, qui sera poursuivi dans les articles suivants avec l'étude des

discours légaliste et partitionniste. Ces discours passent généralement pour « extrémistes » aux yeux du souverainiste, donc peu dignes d'intérêt, mais nous verrons qu'ils peuvent nous en apprendre beaucoup sur les fondements et les principes à partir desquels a été conçu puis façonné le Canada, de même que sur les racines de l'attachement viscéral des Canadiens pour leur pays, tel qu'il existe encore.